



Compte-Rendu
des délibérations de la Commune de Saint-Guyomard
séance du 02/06/2020

Date de la convocation
29/05/2020

L' an deux mil vingt et le deux Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Guyomard, dûment convoqué, s' est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Maurice BRAUD, Maire

Date d'affichage
29/05/2020

Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 15
En exercice : 14
Votants : 15

Présents : M. BRAUD Maurice, Mme DANGEL Virginie, Mme LE BOT - PIQUET Charlotte, M. BOULAIS Jacques, Mme COCHARD Myriam, M. THOMAS David, M. EMERAUD Laurent, Mme MAUDET Vanessa, M. RENAUD Ludovic, Mme GUYOT Lydia, M. KERAUDY Baudouin, Mme RIO Sabrina, Mme DRÉANO Adeline, M. LAMOUR Franck.

Absents :

Excusés : M. JOUANNIC Jérémy a donné procuration à M. EMERAUD Laurent.

Mme DANGEL Virginie a été élu secrétaire de séance.

SOMMAIRE

- réf : 2020-06-001 - Désignation des délégués des commissions
- réf : 2020-06-002 - Délégations de fonctions aux adjoints et aux conseillers délégués
- réf : 2020-06-003 - Indemnités des élus
- réf : 2020-06-004 - Recrutement d'un agent à la cantine suite à un départ en retraite
- réf : 2020-06-005 - Recrutement d'un éducateur sportif
- réf : 2020-06-006 - Recrutement ATSEM
- réf : 2020-06-007 - Travaux d'aménagement au carrefour Le Calvaire
- réf : 2020-06-008 - Divers

réf : 2020-06-001 - Désignation des délégués des commissions

Suite à la mise en place du nouveau conseil municipal, Monsieur le Maire invite les membres du conseil à se prononcer sur la composition des membres des commissions.

Sont proposés à la :

- Commission des impôts directs :

* 12 titulaires :

KERAUDY Baudouin
LE BOT - PIQUET Charlotte
DANGEL Virginie
MAUDET Vanessa

* 12 suppléants :

EMERAUD Laurent
RENAUD Ludovic
COCHARD Myriam
THOMAS David

BOULAIS Jacques
DRÉANO Adeline
BRAUD Jean Paul
BRAUD Isabelle
THOMAZO Sonia
CLÉERO Josiane
PASCO Philippe
CELIBERT Marie Annick

GUYOT Lydia
RIO Sabrina
MOSNIER Lionel
MITAILLE Bernard
MOURAUD Jocelyne
GUEHO Marie France
BAUDOUX Julie
KERIVEL Solène

- **Commission d'appel d'offres :**

* **Titulaires :**

BOULAIS Jacques
KERAUDY Baudouin
LAMOUR Franck

* **Suppléants :**

DRÉANO Adeline
RENAUD Ludovic
JOUANNIC Jérémy

- **Commission travaux et aménagement (menée par Jacques BOULAIS) :**

BOULAIS Jacques
JOUANNIC Jérémy
KERAUDY Baudouin
MAUDET Vanessa
EMERAUD Laurent
GUYOT Lydia
DANGEL Virginie
RENAUD Ludovic

- **Commission culture, patrimoine et animation (menée par Virginie DANGEL) :**

DANGEL Virginie
THOMAS David
RIO Sabrina
GUYOT Lydia
MAUDET Vanessa
BOULAIS Jacques

- **Commission des finances (menée par Charlotte LE BOT - PIQUET) :**

LE BOT - PIQUET Charlotte
KERAUDY Baudouin
BOULAIS Jacques
MAUDET Vanessa
LAMOUR Franck
DRÉANO Adeline
JOUANNIC Jérémy

- **Commission vie scolaire, petite enfance et jeunesse (menée par Virginie DANGEL) :**

DANGEL Virginie
THOMAS David
GUYOT Lydia
COCHARD Myriam
RIO Sabrina
LE BOT - PIQUET Charlotte

- **Commission communication et information (menée par Charlotte LE BOT - PIQUET) :**

LE BOT - PIQUET Charlotte
BOULAIS Jacques

MAUDET Vanessa
GUYOT Lydia
DANGEL Virginie
THOMAS David

- **Commission sport et vie associative (menée par David THOMAS) :**

THOMAS David
JOUANNIC Jérémy
GUYOT Lydia
COCHARD Myriam
BOULAIS Jacques
MAUDET Vanessa
RIO Sabrina

- **Conseil municipal des jeunes (menée par Charlotte LE BOT - PIQUET) :**

LE BOT - PIQUET Charlotte
DRÉANO Adeline
LAMOUR Franck
DANGEL Virginie

- **Commission extra-municipale (menée Maurice BRAUD) :**

RIO Sabrina
THOMAS David
DRÉANO Adeline
MITAILLE Bernard
ROHEL Marie Annick
MOURAUD Jocelyne

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal approuve à l'unanimité la composition des différents commissions

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-06-002 - Délégations de fonctions aux adjoints et aux conseillers délégués

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des délégations concédés aux 3 adjoints et aux 2 conseillers délégués.

Par arrêtés municipaux en date du 2 juin, il délègue au :

-1^{er} adjoint : Mme DANGEL Virginie

Les affaires scolaires, petite enfance et jeunesse, culture et patrimoine (comprenant l'embellissement)

-2^{ème} adjoint : Mr BOULAIS Jacques

Les travaux , voirie, environnement (comprenant la gestion des espaces verts)

-3^{ème} adjoint : Mme LE BOT - PIQUET Charlotte

Les finances, information et communication, le conseil municipal des jeunes

-1^{er} conseiller délégué : Mr THOMAS David

Vie scolaire et sport

- 2^{ème} conseiller délégué : Mr JOUANNIC JérémY

Travaux et vie associative

Après discussion et délibération, le conseil municipal prend acte de ces nominations.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-06-003 - Indemnités des élus

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Vu la délibération du 23 mai 2020 élisant le maire et les deux adjoints,

Vu les arrêtés municipaux du 02 juin 2020 portant délégation de fonctions aux 3 adjoints,

Vu la décision de nommer 2 conseillers délégués,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonction versées au Maire, aux adjoints et aux conseillers délégués, étant entendu que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal.

Dans un premier temps, il convient de calculer l'enveloppe des indemnités pour la commune de Saint Guyomard (commune de 1683 habitants)

Maire + 3 adjoints

Indice brut 1027

Maire 51.6 %

Adjoints 19.8 %

Soit une enveloppe de 4 317.23€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet à la date de l'élection du maire et des adjoints de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, adjoints et conseillers délégués.

Maire + 3 adjoints + 2 conseillers délégués

Maire 47.56 %

Adjoints 16.35 %

Conseillers délégués 3.72 %

Soit une enveloppe de 4 045.88 €.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-06-004 - Recrutement d'un agent à la cantine suite à un départ en retraite

Madame DANGEL informe le conseil municipal qu'il devient nécessaire de prévoir le recrutement d'un agent à la cantinesuite à un départ en retaite.

Actuellement les repas sont faits sur place pour 180 enfants environ. Il est proposer le recrutement d'un professionnel de la restauration collective. Une fiche de poste va être établie afin de lancer l'appel à candidature pour le mois de Juin

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-06-005 - Recrutement d'un éducateur sportif

Mme DANGEL propose le recrutement d'un éducateur sportif à 10 h / semaine.

En effet depuis l'arrêt des TAP (Temps d'Aménagement Périscolaire), il n'y a plus d'activité sportive dans les établissements scolaires.

La répartition pourrait se faire sur 3 heures pour chaque école, 3 heures pour le foot (si besoin) et 1 heure de préparation et d'organisation.

Dans ces conditions, tous les enfants de la commune pourraient profiter des activités sportives.

Après discussion et délibération, le conseil municipal émet un avis favorable.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-06-006 - Recrutement ATSEM

Mme DANGEL informe le conseil municipal qu'actuellement 2 ATSEM sont en fonction à l'école publique : une à temps complet et la deuxième à 3/4 temps.

La directrice sollicite auprès de la municipalité un temps plein pour la deuxième ATSEM.

Il faut savoir que depuis 2 ans, la commune ne bénéficie plus d'aide de l'Etat et chaque recrutement à l'école publique se répercute sur le coût de fonctionnement. Celui-ci détermine le montant de participation que la commune verse à l'école privée dans le cadre du contrat d'association.

L'évolution fait apparaître une baisse des effectifs, le conseil municipal ne trouve pas opportun le recrutement de la deuxième ATSEM à temps plein.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-06-007 - Travaux d'aménagement au carrefour Le Calvaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement au carrefour du Calvaire a été validé par la précédente municipalité.

Il avait été proposé la matérialisation au sol d'un passage piéton (panneaux existant). Il semblerait que sur une voie départementale, il n'est pas possible de réaliser un marquage au sol. Il est constaté que la sécurité des personnes à mobilité réduite n'est pas assurée. La participation de la commune à hauteur de 50 000 € est donc mise en attente.

La mise en place des panneaux de signalisation ne paraît pas conforme à la sécurité, il est proposé de combler les trous à la base de ces panneaux.

La sortie de Saint Guyomard est impossible pour les gros véhicules.

A l'appui de ces observations le conseil municipal demande un rendez-vous avec le représentant des voies départementales afin de trouver une solution.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2020-06-008 - Divers

- Eglise

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le ravalement intérieur de l'église tombe. Par mesure de sécurité l'aile droite est barrée. Il convient de pratiquer des travaux de piquetage. Les vitraux sont également en mauvais état.

Il convient de monter un dossier pour ces travaux. Un contact a été pris avec la mairie de Lizio qui a déjà réalisé ces travaux.

- Le Pont de la ville moizo

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'un dossier de demande de subvention a été déposé pour la reconstruction du pont de la ville moizo.

- Garderie

Pendant le confinement, la garderie municipale est restée ouverte pour les enfants du personnel soignant. Il est donc proposé la gratuité pendant cette période.

La facturation reprend à partir du 11 mai.

Les enfants sont tenus d'apporter leur repas froid sur le temps du midi et sont gardés par le personnel municipal. Il est proposé la gratuité pendant cette période.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu: